

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 FEVRIER 2022

Auteur : S. CHEVILLARD	Date réunion : 06/02/2022
Référence : CR-AG-2022-02-06	Etat : VALIDÉ
PRESENTS 89 membres ou représentés Le quorum fixé statutairement au quart des inscrits étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.	ABSENTS EXCUSES
	ABSENTS NON-EXCUSES

Les feuilles d'émargements ont été scannées et sont disponibles auprès du secrétaire

Ordre du jour

- Présentation du rapport moral et financier
- Vote des rapports
- Questions diverses
- Vote pour le renouvellement du conseil d'administration
- Prochaine AGO

1. RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Le rapport moral et le rapport financier ont fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des membres de l'aéroclub présents.

- Pour le rapport moral, 3 documents ont été présentés :
« Ailes_Foréziennes_AGO_20220206.pptx »
- « BIA pour AG 6 FEVRIER 2022.ppt ».
- Le rapport financier présenté s'intitule : « 090093-AEROCLUB_LES_AILES_FOREZIENNES-2020-2021-DIAPORAMA__BI_.ppt ».

Ces documents sont disponibles auprès du secrétaire sur simple demande et sur le site internet Fly Manager.

Informations complémentaires importantes données pendant l'AGO :

- Le déclassement de la zone aérienne de l'aérodrome le WE nécessite de faire des intégrations standards (500ft au-dessus de l'altitude du tour de piste). L'utilisation de la radio est importante pour donner sa position lors de l'intégration et dans le tour de piste. Il est interdit d'intégrer directement la « vent arrière ».
- Jean-Louis Desouche est nommé cadre responsable de l'activité des vols commerciaux montgolfière. Il souhaite un rapprochement avec les pilotes avions pour donner un second souffle à l'activité ballon qui a souffert de la crise sanitaire et des dernières réglementations.
- AUDIT ATO :
 - La structure des Ailes foréziennes héberge une école de formation à l'aéronautique. Cette école répond à des critères européens que nous avons mis en place et pour cela nous sommes accrédités par l'autorité française (DGAC) pour former des pilotes.
 - Cette accréditation n'est pas éternelle, aussi nous aurons prochainement, un audit de la DGAC courant Mars ou Avril sur une journée complète.
 - Cet audit va permettre à la DGAC de vérifier que ce qui a été mis en place ces dernières années, est toujours fonctionnel et correspond toujours aux critères nécessaires à un organisme ATO.

Nous sommes donc plusieurs à être convoqués à cet audit :

- Gilles Dumas notre président, le Dirigeant responsable
- Yvon Charasse, le responsable de la conformité
- Frédéric Bonhomme, le responsable pédagogique
- François Reymondon, instructeur sol
- Thomas Vialaton, responsable sécurité SGS.

Nous préparons actuellement, de manière active toute la documentation à soumettre à la DGAC avant l'audit. Cet audit nous permettra de renouveler cette accréditation pour plusieurs années. (4 ans au maximum avant le prochain audit)

- En tant que responsable de la sécurité (Thomas Vialaton), je rappelle à nouveau l'utilité des REX pour des points négatifs comme positifs, toute expérience est bonne à prendre et à partager. Le lien pour en déposer est affiché dans l'aéroclub et figure en bas de chaque newsletter.
- En ce qui concerne la newsletter, je rappelle que tout le monde peut y participer, il faut pour cela soumettre votre texte à l'adresse suivante : newsletter@lesaillesforeziennes.fr

2. VOTE DES RAPPORTS

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents de l'association.

- Pour : 89
- Abstention : 0
- Contre : 0

3. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de question déposée auprès du bureau avant l'assemblée générale.

4. VOTE POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants du conseil d'administration étaient :

- Jo Benier
- Roger Bonnefoy
- Yvon Charasse
- Bernard de Coligny
- Pierre Dosso
- Jean Jurine

Les membres se présentant étaient :

- Frédéric Bonhomme
- Roger Bonnefoy
- Pierre Dosso
- Jean Jurine
- Mariusz Zaczkowski

Le résultat du vote a été le suivant (87 bulletins dépouillés) :

	Pour	Contre	Résultat
Frédéric Bonhomme	86	1	Elu
Roger Bonnefoy	74	13	Elu
Pierre Dosso	87	0	Elu
Jean Jurine	87	0	Elu
Mariusz Zaczkowski	86	1	Elu

5. PROCHAINE AGO

La prochaine AGO est prévue le 05 février 2023.